

REUNION DE CONCERTATION PLURIPROFESSIONNELLE



MSP du Cirque Romain

15 -17 Rue de la Casernette – 30900 Nîmes

9 Janvier 2025 -12H00 à 14h00

Au Centre Pablo Neruda - Nîmes

Réunion de Concertation Pluriprofessionnelle - 2025

Mme ARMAND Joëlle - IDE		Dr NORAZ Aurore - Médecin Généraliste	✓
Mme BILLARD Chloé - Ostéopathe	✓	Mme ORCEL Sophie - Orthophoniste	
Mme BONNET Sandra - Pharmacienne		Dr PENCHINAT Rémi - Médecin Généraliste	
Dr CALONNE Sandrine - Médecin Généraliste	✓	M PERRIER Florian - Podologue	
Mme DAVOINE Sophie - Diététicienne		Dr PONSI LOPEZ Patricia - Médecin Angiologue	
Mme DE TAYRAC Sandrine - Sage Femme	✓	Mme RAIBAUD Julia - Psychologue	
Dr DEBRY Célénie - Médecin Généraliste	✓	M RIPERT Julien - Kinésithérapeute	
Mme DELTOUR Delphine - Orthoptiste		Dr SALVADOR Delphine - Médecin Généraliste	✓
Mme DIAZ Alice - Orthophoniste		Mme SEVERAC Sylvie - IDE	✓
Mme FOLLINET Véronique- Orthophoniste		Mme SCOTTO DI VETTIMO Léa - Pharmacienne	
Dr FURNON Marine - Médecin Généraliste		M TRITOLI Pierre - IDE	✓
Mme GOUNELLE Carole - Ostéopathe	✓	Mme VARAUD Nadine - Kinésithérapeute	
Mme GUILLEMOT Anne - Podologue		Mme VERDIER ABEGG Florence - Pharmacienne	
Mme LE BARAZER Clotilde - Pharmacienne	✓	Mme VERNY Dominique - IDE	✓
M MANGIN Bruno - Pharmacien		Mme VEYRAT Marielle - Pharmacienne	✓
Dr MONTEIL Antoine - Médecin Généraliste		Mme WEILL Flora - Kinésithérapeute	
		Mme BETTON Sophie - Coordinatrice	✓



Rencontre avec l'Association les Auxiliaires des Aveugles du Gard

Présentation de l'association Les Auxiliaires des Aveugles du Gard

Fondée pour répondre aux besoins spécifiques des personnes aveugles ou malvoyantes, l'association **Les Auxiliaires des Aveugles du Gard** a pour vocation de favoriser leur autonomie, leur inclusion sociale et leur épanouissement au quotidien. Reconnue pour son engagement humain et ses actions concrètes, elle s'appuie sur un réseau de bénévoles dévoués et de partenaires locaux.

Les missions

L'association œuvre dans plusieurs domaines complémentaires :

1. Accompagnement personnalisé :

- Aide lors des déplacements (courses, rendez-vous médicaux, sorties culturelles).
- Assistance pour les démarches administratives et l'accès aux services publics.
- Soutien dans les activités quotidiennes pour préserver l'autonomie des bénéficiaires.

2. Soutien moral et social :

- Organisation de visites régulières pour lutter contre l'isolement.
- Création d'espaces d'échange et de convivialité à travers des ateliers, repas partagés et sorties collectives.

3. Sensibilisation et éducation :

- Actions de sensibilisation auprès du grand public pour mieux comprendre la réalité des déficiences visuelles.
- Interventions dans les écoles, entreprises ou collectivités pour promouvoir l'accessibilité et l'inclusion.

Les valeurs

- **Solidarité** : Tisser des liens humains forts pour accompagner avec bienveillance.
- **Engagement** : Porter des actions concrètes en faveur des personnes en situation de handicap visuel.
- **Inclusion** : Agir pour une société plus accessible, respectueuse des différences et équitable.

Les actions concrètes

- Mise à disposition d'un service d'accompagnement pour des rendez-vous ou événements.
- Organisation régulière d'événements sociaux et culturels adaptés.
- Collaboration avec des structures locales (institutions, associations, entreprises) pour développer des solutions accessibles et durables.

Rejoindre ou soutenir l'association

L'association **Les Auxiliaires des Aveugles du Gard** est toujours en quête de nouveaux bénévoles souhaitant s'investir dans une aventure humaine enrichissante. Il est également possible de soutenir ses actions par des dons, du mécénat ou des partenariats.



Les Auxiliaires des Aveugles
Voir pour eux... Agir avec eux

Un rendez-vous, une promenade, une course,
de la lecture ou toute autre sortie :
n'hésitez pas :
nos bénévoles sont là pour vous accompagner.

Contactez nous : **06 49 85 14 45**
lesauxiliaires30@icloud.com www.lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr

QUI SOMMES-NOUS ?

L'association « Les Auxiliaires des Aveugles » a pour vocation de mettre en contact des personnes aveugles ou malvoyantes avec des bénévoles prêts à les aider : les Auxiliaires.

- plus de 1700 adhérents déficients visuels et 1400 auxiliaires, répartis entre le siège et les 22 délégations

- plus de 26000 missions réalisées chaque année

Nos missions et activités* :

- ◆ *guidages et accompagnements (rendez-vous médicaux, gares, courses, promenades...)*
- ◆ *courriers, lectures, visites à domicile*
- ◆ *aide aux étudiants*
- ◆ *sorties culturelles*
- ◆ *randonnées pédestres*
- ◆ *activités sportives (notamment tandem)*
- ◆ *enregistrements de livres et documents divers (délégation ECA)*
- ◆ *aide à l'utilisation d'outils informatiques et numériques*

* D'autres activités peuvent être proposées par certaines délégations.

ADHÉREZ



Qui peut adhérer ?

Vous êtes déficient visuel, aveugle ou malvoyant, et votre quotidien nécessite parfois un peu d'aide, une présence, un accompagnement : les Auxiliaires des Aveugles proposent aux déficients visuels l'aide de bénévoles.

Quel est le rôle d'un auxiliaire ?

Les bénévoles de l'association ne sont pas des auxiliaires de vie, leur rôle est tout à fait différent : ils vous accompagnent dans vos déplacements, pour aller à un rendez-vous, pour effectuer une promenade, faire des courses.. Ils peuvent également vous aider à trier du courrier, rédiger une lettre, un courriel, lire un document, un article, ou un livre etc... Les missions sont très diverses.

Comment bénéficier de cette aide ?

Il suffit de devenir adhérent de l'association. Les seuls frais que vous aurez à charge seront les frais d'adhésion (la cotisation annuelle est de 40 euros pour une adhésion individuelle, et de 60 euros pour un couple) et le remboursement des frais de transport (tickets de bus ou de métro) des bénévoles qui effectueront des missions pour vous.

DEVENIR BÉNÉVOLE

Vous avez un peu de temps libre à consacrer aux autres, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe de bénévoles !

- ◆ Chacun, en toute liberté, consacre le temps dont il dispose et choisit les missions qu'il souhaite effectuer.
- ◆ Appelez la délégation la plus proche de chez vous pour prendre rendez-vous. Nous vous donnerons toutes les informations nécessaires et vous proposerons des missions.
- ◆ Ces missions ne vous seront jamais imposées, toujours proposées.
- ◆ Au-delà d'une aide concrète, votre action apporte à chaque personne une présence et aussi un soutien moral, sources d'estime réciproque.



Découvrez notre vidéo/conseil sur le guidage en scannant ce code. Vous pouvez aussi lire la vidéo sur notre site internet.

FAIRE UN DON

Vous pouvez aussi soutenir notre association par un don ! Afin que nous puissions continuer notre œuvre auprès des personnes déficientes visuelles, nous avons besoin de votre soutien financier. L'association vit essentiellement grâce à tous ses donateurs.

Si vous êtes un particulier, 66 % de vos dons sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

A quoi servent vos dons ?

Nos coûts se répartissent essentiellement entre :

- ◆ le traitement des missions demandées par les déficients visuels (téléphonie et outils informatiques les plus adaptés possible)
- ◆ le développement continu de notre logiciel qui vise à simplifier et accélérer toutes les démarches auprès de nos adhérents et bénévoles, à organiser les missions, etc.)
- ◆ le développement de nos délégations régionales, les 22 délégations existantes ont besoin de fonds, notamment pour organiser des activités collectives.
- ◆ l'aide à la création de nouvelles délégations, nous souhaiterions être plus présents pour les personnes déficientes visuelles plus isolées en province.
- ◆ la communication interne envers nos adhérents et bénévoles, et celle destinée à recruter de nouveaux bénévoles.
- ◆ les frais de gestion interne,

Pour faire un don, se référer au coupon ci-joint

Vous habitez à Paris ou les départements limitrophes, contactez-nous

- ◆ par téléphone : **01 88 32 31 40**
- ◆ par courriel : contact@lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr

Vous habitez dans d'autres départements, retrouvez la liste de nos délégations

- ◆ sur le site internet : lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr

Pour contacter ECA (Enregistrements à la Carte pour Aveugles)

- ◆ par téléphone : **01 88 32 31 47**
- ◆ par courriel : ass.eca@wanadoo.fr

Délégation du GARD

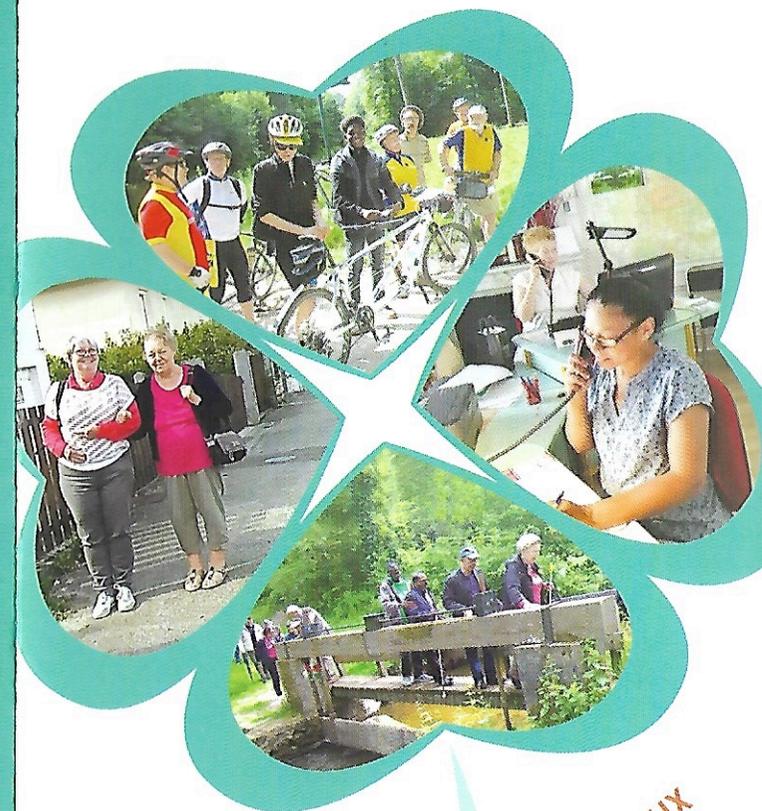
Contact : Jean-Louis LASSAIGNE
Tel : **06 03 12 41 44**
mail : lesauxiliaires30@icloud.com



Découvrez notre site internet en scannant ce code.



Les Auxiliaires des Aveugles



Voir pour eux...
Agir avec eux

Les Auxiliaires des Aveugles - Association reconnue d'utilité publique (décret du 26 mars 1974) - Siège social, 71 avenue de Breteuil, 75015 Paris
Téléphone : 01 88 32 31 40 - Site : lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr